Tony Labillois jette un regard rétrospectif sur 35 ans d’accessibilité

par Bridget Duquette, rédactrice-réviseure, et Jean-Sébastien Barbeau, collaboration spéciale



**Tony Labillois, l’un des champions des personnes en situation de handicap à StatCan.**

Cette année, la Semaine nationale de l’accessibilité se déroule du 26 mai au 1er juin. Celle-ci a été instituée pour « célébrer les contributions des personnes ayant une incapacité, et promouvoir l’accessibilité et l’inclusion dans les communautés et les milieux de travail dans l’ensemble du pays ».

C’est dans cette optique que nous nous sommes entretenus avec quelqu’un qui a incarné ces valeurs tout au long de sa carrière à Statistique Canada. **Tony Labillois**, directeur général de la Direction de la statistique juridique, de la diversité et de la population et l’un des champions des personnes en situation de handicap à Statistique Canada, travaille pour l’organisme depuis 35 ans. Aujourd’hui, à l’aube de sa retraite, il nous parle de son expérience relative à l’accessibilité et aux mesures d’adaptation au sein de l’organisme, et il nous fait part de ses espérances pour l’avenir de l’accessibilité dans la fonction publique.

**Arrivée à StatCan**

En 1988, alors qu’il est étudiant à l’Université Laval, Tony voit un avis de recrutement de Statistique Canada, où on cherche des méthodologistes. Même si l’idée de déménager à Ottawa pour ce travail ne l’emballe pas particulièrement, la curiosité l’emporte et le pousse à tenter sa chance à l’examen d’entrée.

Étant né avec une faible vision, Tony demande des mesures d’adaptation pour participer à l’examen. Cependant, le jour de l’examen, il constate qu’aucune mesure d’adaptation n’a été prévue pour lui. Il ne se laisse pas décourager : jusque-là, il a suivi tout son parcours scolaire sans aucune aide, alors il se dit qu’il va quand même passer l’examen. Toutefois, l’examinateur tient à ce que Tony bénéficie des mesures d’adaptation qu’il avait demandées et insiste que l’examen soit reporté.

## Tony au Conseil des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies

En novembre 2023, au nom de StatCan, Tony a participé au 4e Examen périodique universel du Canada à l’Organisation des Nations Unies (ONU) en Suisse.

En septembre dernier, Tony reçoit un message de Patrimoine canadien l’invitant à participer à la délégation canadienne qui se réunit tous les quatre ans et demi pour dresser un bilan en matière des droits de la personne par les autres États membres de l’ONU. Il saisit l’occasion de souligner l’importance de la désagrégation des données pour comprendre les droits de la personne : « J’ai rassuré les provinces et les ministères fédéraux participants à l’effet que StatCan serait là pour leur fournir tout ce qui pourrait les aider et que je participerais personnellement », dit-il.

L’examen est inédit pour StatCan et le temps est un enjeu. On doit livrer les produits rapidement et le déroulement de la comparution est réglé au quart de tour : « Le processus de comparution est un exercice hors du commun et aucun membre de la délégation n’avait jamais rien vu de tel », a fait remarquer Tony. Seules 70 minutes de remarques sont accordées au Canada au cours des 3,5 heures de l’examen, puis StatCan est incertain de pouvoir prendre la parole compte tenu des enjeux soulevés par les États membres. On procédera aux ajustements finaux la veille de l’examen à Genève. « Dans le scénario à l’ambassade canadienne de l’ONU, j’étais à la fin. Quand j’ai livré mon message, l’ensemble de la délégation était enthousiaste et tenait à ce qu’on me réserve du temps », ajoute‑t‑il.

Le jour de la comparution, dans le Palais des Nations, Tony récite son texte dans sa tête tout en écoutant les représentants des autres pays afin d’en maximiser la portée. Puis, son tour arrive. « Un peu fébrile, j’ai parlé avec fierté de toutes les personnes qui croient en l’importance des faits et qui aspirent à améliorer la situation des droits de la personne », dit Tony. On peut l’entendre sur le site de l’ONU (voir [*Canada Review – 44th Session Universal Periodic Review*](https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/systeme-canada-nations-unies/examen-periodique-universel.html)) à 3:13:59.

Tony se rappelle de son émotion d’expliquer l’importance des données désagrégées en tant que personne vivant avec une incapacité : « J’ai parlé avec gratitude en pensant à l’expérience de l’exercice des droits de la personne de tant d’autres personnes et à mon expérience de vie et à l’incroyable chance que j’ai de pouvoir bénéficier d’une société, d’une économie, d’un milieu de travail dans lesquels je peux prendre ma place au point d’être invité, soutenu et inclus pour participer à un tel événement devant une assemblée du monde entier. »

Quelques semaines plus tard, Tony peut enfin se consacrer à l’examen dans un bureau bien éclairé de la ville de Québec, avec les mesures d’adaptation dont il a besoin pour réussir. Il est très ému. Il n’arrive pas à croire que les responsables aient fait ces changements pour tenir compte de ses besoins.

« Ce n’était tout simplement pas la norme en 1988, explique-t-il. J’avais l’habitude d’utiliser un petit télescope pour voir le tableau noir à l’école, et de parfois demander des notes à mes camarades de classe à l’université. »

Tony finit par recevoir une offre d’emploi de Statistique Canada en 1989 et déménage à Ottawa, ce qui signifie de laisser derrière lui famille et amis. Mais il est touché par l’accueil chaleureux qu’on lui réserve. En dépit de quelques problèmes d’accessibilité qui se posaient à l’époque, il a tout de suite ressenti un sentiment de communauté au sein de l’organisme.

« Ma première chef m’a dit : “Si vous avez besoin d’un équipement spécial, nous vous l’achèterons.” Elle m’a dit que j’avais été embauché pour mes compétences et que les responsables allaient faire tout le nécessaire pour répondre à mes besoins et garantir ma pleine participation à la réussite de l’équipe, raconte Tony. Ils ont commandé un bras oscillant puissant pour mon écran d’ordinateur afin que je puisse rapprocher l’écran de mon visage, et, finalement, j’ai été l’un des premiers à avoir un ordinateur personnel dans mon bureau. »

« Mon équipe était composée de gens de partout au Canada et de partout dans le monde, et tout le monde m’a bien accueilli, ajoute-t-il. C’est surtout pour cette raison que je suis resté à Statistique Canada. »

Un jour, Tony trouve dans sa boîte aux lettres le procès-verbal de la dernière réunion du Comité des personnes handicapées. Il est ravi de savoir que Statistique Canada a un tel comité et il est touché qu’une personne ait pensé à lui envoyer le procès-verbal, en français et en anglais. Ce geste est l’un des nombreux moments où Tony a su qu’il était tombé sur un bon organisme.

# L’accessibilité et l’inclusion au travail

Au début des années 1990, Tony commence à travailler comme superviseur à la Division des méthodes d’enquêtes auprès des entreprises. Très rapidement, il réalise que chaque personne a sa propre façon d’apprendre et de travailler, et entreprend donc de créer un environnement qui met en valeur les forces de chaque membre du personnel. En 1994, il est nommé méthodologiste principal à la Division des méthodes d’enquêtes auprès des ménages et se voit confier la charge d’une équipe de sept personnes. Dans son nouveau rôle, il rencontre pour la premièrement fois des membres du personnel ayant des problèmes de santé mentale et commence à apprendre comment les aider et les soutenir tout en continuant d’obtenir des résultats significatifs pour l’organisme (par exemple, du Registre canadien du cancer, de la Base de données de l’Information-santé orientée vers la personne, de l’analyse de la santé, etc.).

Tony continue de gravir de nouveaux échelons dans sa carrière à Statistique Canada. En 1997, il est nommé chef des enquêtes spéciales auprès des entreprises et a pour mission de diriger l’élaboration et l’exécution de plus d’une vingtaine d’enquêtes-entreprises à recouvrement des coûts, dont certaines existent encore aujourd’hui. En 2000, il devient directeur adjoint responsable de la mise en œuvre de l’infrastructure, des processus et des outils de collecte électronique de données dans le cadre des opérations d’enquête de Statistique Canada.

Puis, en 2002, tout en continuant d’assumer ses responsabilités principales, il est nommé champion des personnes en situation de handicap à Statistique Canada. Il travaille activement avec les membres du personnel à l’élaboration de plans d’action ambitieux et réalistes et à la promotion de nouvelles idées et solutions concrètes. Le but est de faire connaître les préoccupations et les priorités de la communauté des personnes en situation de handicap au sein de l’organisme, de la fonction publique et au-delà, afin de mettre en œuvre des solutions durables pour accroître l’équité, l’accessibilité et l’inclusion. Au cours de ces années, [Tony prend également fait et cause pour les personnes](about:blank) ayant des incapacités invisibles, temporaires ou épisodiques.

« Ces personnes n’ont peut-être besoin de soutien que de temps en temps ou pour une période donnée, mais elles en ont quand même besoin, affirme Tony. Par exemple, j’ai fait partie d’un comité chargé d’éliminer les parfums et les produits chimiques de nettoyage toxiques en milieu de travail, ce qui est un exemple de besoin invisible à respecter. »

Lorsque Tony a été nommé directeur adjoint, il y avait dans sa division plus de 130 personnes. Il n’a pas parlé d’emblée de sa vision, mais comme celle-ci l’empêchait de bien distinguer ses collègues, il ne se sentait pas aussi accessible ou à l’aise qu’il l’aurait souhaité. En 2004, lorsqu’il a été affecté à la Division des institutions publiques, il a immédiatement expliqué à ses collègues qu’il avait une faible vision, en leur disant de ne pas hésiter à aller le voir et se présenter pour qu’il puisse mieux faire leur connaissance. De plus, il leur a aussi dit de se sentir à l’aise de lui poser des questions au sujet de sa vision, puisqu’ils allaient désormais travailler ensemble.

« La réaction a été immédiate, se souvient-il. Sans tarder, des gens ont commencé à se présenter dans mon bureau : une mère dont l’enfant avait une faible vision, une personne qui voulait savoir comment mieux travailler avec moi, une autre qui perdait lentement la vue… Bref, j’ai rapidement bâti des relations, et très vite, je me suis senti accepté et intégré. Plus nous sommes acceptés, plus nous nous acceptons nous-mêmes. »

# L’accessibilité de demain

Tony prend peut-être sa retraite, mais il conservera son poste de président du conseil consultatif du Réseau canadien d’accessibilité et celui de vice-président du conseil de direction de ce même réseau, qui compte maintenant plus de 120 organisations collaboratrices (dont Statistique Canada) et plus de 250 professionnelles et professionnels de partout au Canada. En outre, il espère continuer à assurer un rôle de leadership pour d’autres initiatives importantes liées à l’accessibilité, à l’équité et à l’inclusion.



**Tony Labillois prend la parole au Conseil des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies.**

Il est enthousiaste au sujet des lois sur l’accessibilité qui ont été adoptées, dont la [*Loi de 2005 sur accessibilité pour les personnes handicapées de l’Ontario*](about:blank), qui vise à rendre l’Ontario plus accessible et inclusif d’ici 2025, et la [*Loi canadienne sur l’accessibilité*](about:blank), qui vise à créer un Canada exempt d’obstacles d’ici 2040.

« Nous devons mesurer nos progrès en matière d’accessibilité. Si une chose n’est pas mesurée, elle n’est pas concrète. Cependant, si elle est mesurée, il est possible d’en faire le suivi, d’en discuter et de l’améliorer par des mesures tangibles pour obtenir des résultats significatifs. »

Durant sa longue carrière, Tony a laissé sa marque à Statistique Canada. Alors qu’il considérait autrefois sa faible vision comme un obstacle à surmonter, il reconnaît aujourd’hui qu’elle l’a plutôt rendu plus fort.

« Le fait d’être né avec une basse vision a forgé mon caractère, confie-t-il. Cela a fait de moi ce que je suis. »

Merci, Tony, de tout le travail que vous avez accompli en matière d’accessibilité et d’inclusion à Statistique Canada. Vous avez laissé une impression durable et vous nous manquerez beaucoup!

Bridget Duquette

**Bridget Duquette**, rédactrice-réviseure.

Vous pouvez la joindre via [bridget.duquette@statcan.gc.ca](mailto:bridget.duquette@statcan.gc.ca).

Logo avec « StatCan » et un signe @.

**Jean-Sébastien Barbeau**, collaboration spéciale.

Vous pouvez le joindre via [jean-sebastien.barbeau@statcan.gc.ca](mailto:jean-sebastien.barbeau@statcan.gc.ca).